

ISSN-P : 2312-7031  
ISSN-L : 3078-8234

FACULTE DES SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIETE

# ANYASÃ



Revue des Lettres et Sciences Humaines

Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés

Université de Lomé

Numéro 18  
Juin 2025

# **ANYASA**

**Revue des Lettres et Sciences Humaines**

**Université de Lomé**

**ISSN-P : 2312-7031 ; ISSN-L : 3078-8234**

**URL de la revue : <https://www.revue-anyasa.org>**

**Bases de référencement**



## ADMINISTRATION ET REDACTION DE ANYASA

***Revue des Lettres et Sciences Humaines***  
***Laboratoire de Recherches sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés***  
***Université de Lomé***

**Directeur administratif de la rédaction : Professeur Messan VIMENYO**

### Comité scientifique et de lecture

Professeur Yaovi AKAKPO (Université de Lomé)  
Professeur Mahamadé SAVADOGO (Université de Ouagadougou)  
Professeur Augustin K. DIBI (Université Félix Houphouët-Boigny)  
Professeur Lazare POAME (Université Alassane Ouattara)  
Professeur Marc Louis ROPIVIA (Université Omar Bongo)  
Professeur Charles Zakarie BOAWO (Université Marien Ngouabi)  
Professeur Issa Djarangar DJITA (Université de Moundou)  
Professeur Azoumana OUATTARA (Université Alassane Ouattara)  
Professeur Paul ANOH (Université Félix Houphouët-Boigny)  
Professeur Delali Komivi AVEGNON (ENS d'Atakpamé)  
Professeur Komi N'KERE (Université de Lomé)  
Professeur Benjamin ALLAGBE (Université d'Abomey Calavi)  
Monsieur Ludovic Baïsserné PALOU, Maître de Conférences (Université de Pala)  
Monsieur Pessièzoum ADJOUSSI, Maître de Conférences (Université de Lomé)  
Monsieur Iléri DANDONOUGBO, Maître de Conférences (Université de Lomé)  
Monsieur Nayondjoa KONGLANI, Maître de Conférences (Université de Lomé)  
Madame Koko Zébéto HOUEDAKOR, Maître de Conférences (Université de Lomé)  
Monsieur Koffi KPOTCHOU, Maître de Conférences (Université de Lomé)  
Monsieur Kodzo KPOFFON, Maître de Conférences (Université de Lomé)  
Monsieur Eyanah ATCHOLE, Maître de Conférences (ENS d'Atakpamé)

Secrétaire de rédaction : Koku-Azonko FIAGAN (MC), Tel : +228 99762908, E-mail : azonkokoku@gmail.com

Contact :

BP. 1515, Lomé

Tél. : +228 90833419 / 90192589

E-mail : revue.anyasa@gmail.com ou anyasa@revue-anyasa.org

A ces membres du comité scientifique, s'ajoutent d'autres personnes ressources consultées occasionnellement en fonction des articles à évaluer

## Éditorial

Le mot **Anyasa** prononcé Anyásã, à ne pas confondre avec ahɔhlõ, désigne en éwé « intelligence » ou « connaissance ». Dans les textes bibliques, anyásã est mis en rapport synonymique avec núnya « savoir ». Pour le caractère scientifique des travaux et la dimension universelle des recherches, le vocable a été retenu pour nommer cette Revue des Lettres et Sciences humaines que le *Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés (LARDYMEs)* se propose de faire paraître deux numéros par an. La naissance de cette revue scientifique s'explique par le besoin pressant de pallier le déficit de structure de publication spécialisés en Lettres et Sciences humaines dans les universités francophones de l'Afrique. C'est précisément pour parvenir à cette vision holistique de la recherche (et non seulement de ses résultats, dont les plus évidents sont les publications, mais aussi de son contexte), que nous éditons depuis 2014 la revue Anyasa afin que chaque chercheur en sciences sociales trouve désormais un espace pour diffuser les résultats de ses travaux de recherche et puisse se faire évaluer pour son inscription sur les différentes listes d'aptitudes des grades académiques de son université.

## Charte d'éthique

Pour veiller à l'intégrité des travaux et de la diffusion des recherches scientifiques, la revue Anyasa applique les règles éthiques de la présente charte. Nous encourageons les membres du comité scientifique et de lecture, les contributeurs et les évaluateurs à les respecter.

### *Engagements de la revue*

Le comité de rédaction a pour priorité l'amélioration de la revue anyasa, ainsi que la publication et la diffusion en ligne d'un contenu scientifique concis, exigeant et éthique.

### *Rôles des évaluateurs*

Les évaluateurs sont sélectionnés pour leur expertise scientifique. Ils sont chargés d'évaluer les manuscrits sur leur seul contenu, sans distinction de race, de sexe, de convictions religieuses, de nationalité, d'affiliation universitaire. Les avis rendus par les évaluateurs doivent être objectifs. Les évaluateurs sont tenus de signaler tous les articles ayant un rapport de similitude avec l'article soumis à la revue.

### *Publication*

Les auteurs autorisent la diffusion de leur article au format papier et numérique sur le site web de la revue. Les auteurs garantissent à l'éditeur de l'originalité de leur contribution et lui assurent la jouissance entière et libre des droits ainsi cédés. Si leur article est co-signé par plusieurs auteurs, l'auteur principal doit être assuré de l'accord des co-auteurs au regard de la cession de droits. Les auteurs s'engagent également à avoir pris soin d'éviter tout plagiat.

## **AVIS AUX AUTEURS**

### **1. Note aux contributeurs**

« ANYASA » revue des lettres et sciences humaines, publie des articles originaux, rédigés en français, non publiés auparavant et non soumis pour publication dans une autre revue. Les normes qui suivent sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines/CAMES (cf. dispositions de la 38e session des consultations des CCI, tenue à Bamako du 11 au 20 juillet 2016). Les contributeurs doivent s'y conformer.

#### **1.1. Les manuscrits**

Un projet de texte soumis à évaluation, doit comporter un titre (Times New Romans, taille 12, Lettres capitales, Gras), la signature (Prénom(s) et NOM (s) de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attaché), l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (250 mots), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats.

Le manuscrit doit respecter la structuration habituelle du texte scientifique : Introduction (Problématique, Hypothèse compris) ; Approche méthodologie ; Résultats ; Analyse des Résultats ; Discussion ; Conclusion ; Références bibliographiques (s'il s'agit d'une recherche expérimentale ou empirique).

Les notes infrapaginaires, numérotées en chiffres arabes, sont rédigées en taille 10 (Times New Roman). Réduire au maximum le nombre de notes infrapaginaires. Ecrire les noms scientifiques et les mots empruntés à d'autres langues que celle de l'article en italique (*Adansonia digitata*).

Le volume du projet d'article (texte à rédiger dans le logiciel word, Times New Romans, taille 12, interligne 1.5) doit être de 30 000 à 40 000 caractères (espaces compris).

Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante :

#### **1. Premier niveau, premier titre (Times 12 gras)**

#### **1.1. Deuxième niveau (Times 12 gras italique)**

#### **1.2.1. Troisième niveau (Times 11 gras, italique)**

#### **1.2.2. Les illustrations**

Les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré). La source (centrée) est indiquée en-dessous de l'élément d'illustration (Taille 10). La source (centrée) est indiquée en dessous de l'élément d'illustration (Taille 10). Ces éléments d'illustration doivent être : annoncés, insérés puis commentés dans le corps du texte.

La présentation des illustrations : figures, cartes, graphiques, etc. doit respecter le miroir de la revue. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).

### **2. Notes et références**

2.1. Les passages cités sont présentés entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

2.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit :

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées (B. A. Sy. 2008, p. 18) ;
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...) »
- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire. - Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement.

Ainsi qu'il le dit : Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socioculturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

2.3. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en continu et présentées en bas de page.

2.4. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Titre, Lieu de publication, Editeur, pages (p.) pour les articles et les chapitres d'ouvrage. Le titre d'un article est présenté entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

2.5. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Par exemple :

### Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, Les défis de la mondialisation, Paris, L'Harmattan, société, Paris, Gallimard, 352 p.

BERGER Gaston, 1967, L'homme moderne et son éducation, Paris, PUF. DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », Diogène, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, Violence technologique et développement. La question africaine du développement, Paris, L'Harmattan, 156 p.

## Sommaire

### Géographie

EFFETS DE LA SPECULATION IMMOBILIERE SUR LA MOBILITE RESIDENTIELLE DANS LE GRAND ABIDJAN EN COTE D'IVOIRE.....	p. 1-14
<i>Kouakou Tehua Pierre DEKI, T. Bénoît DANVIDE, Kossiwa ZINSOU-KLASSOU</i>	
IMPLICATIONS SOCIO-ECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES DU MARAICHAGE DANS LA PREFECTURE DES LACS AU SUD-EST DU TOGO.....	p.15-32
<i>Edmond Kokou KOUNOUGNA, Abasse SEBABY, Tchégnon ABOTCHI</i>	
COLLECTIVITE TERRITORIALE DU GOLFE 7 FACE AUX DEFIS D'ACCESSIBILITE AUX EQUIPEMENTS SOCIO-ECONOMIQUES DE BASE ET DE BONNE GOUVERNANCE.	p.33-45
<i>Sélom Luc AFANTCHAO, Koku-Azonko FIAGAN, Edinam KOLA</i>	
LA CHAINE DE VALEUR DU MANIOC ET AUTONOMISATION FINANCIERE DE SES ACTEURS DANS LE DISTRICT AUTONOME DE YAMOUSSOUKRO (COTE D'IVOIRE) .....	p.46-63
<i>Souleymane SORO, Achille Roger TAPE, Kouadio Marus N'GUESSAN, Arsène DJAKO</i>	
PRIVATISATION, DECENTRALISATION REGIONALE ET ENTRETIEN ROUTIER EN MILIEU RURAL : CAS DE LA REGION DE LA BAGOUE AU NORD DE LA COTE D'IVOIRE) .....	p. 64-81
<i>Kouadio Joseph KRA</i>	
ÉTUDE COMPARATIVE DES ALGORITHMES DE MACHINE LEARNING (RF, SVM ET CART) POUR LA CARTOGRAPHIE DE L'OCCUPATION DU SOL PAR TÉLÉDÉTECTION OPTIQUE DANS LA ZONE DU SINE SALOUM (SENEGAL).....	p. 82-109
<i>Labaly TOURÉ, Amandine Carine NJEUGEUT MBIAFEU, Marc YOUAN TA, Moussa SOW et Jean Patrice JOURDA</i>	
RESSOURCES NATURELLES ET CONFLITS DANS L'EST DU CAMEROUN : EXPLORATION DES APPROCHES INNOVANTES DES FEMMES POUR LA PRESERVATION DE LA PAIX ET LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES.....	p. 110-127
<i>Adrien Narcisse DEUDJUI, Lila Reni BIBRIVEN</i>	

IMPACTS SOCIO-SANITAIRE ET ENVIRONNEMENTAL DES EPAVES DES VOITURES D'OCCASION DANS LA VILLE DE KARA AU NORD DU TOGO.....	p. 128-139
<i>Charifou TAIROU FOUSSENI, Assogba GUEZERE, Babénoun LARE</i>	
CONSÉQUENCES ENVIRONNEMENTALES ET SANITAIRES DE LA GESTION DES EAUX USÉES À BOUNDIALI (NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE) .....	p. 140-151
<i>Brahima CISSE, Idrissa SARAMBE, Sindou Amadou KAMAGATE</i>	
EFFET PONT ET PRATIQUES DE MOBILITES SPATIALES DES POPULATIONS AU DEPART ET VERS JACQUEVILLE EN CÔTE D'IVOIRE.....	p. 152-172
<i>Djanin Raphaël GNANBE</i>	
PROBLEMES ENVIRONNEMENTAUX ET SANITAIRES LIÉS A LA PRATIQUE AGRICOLE DANS LE BAS-FOND DE NATIO-KOBADARA DANS LA VILLE DE KORHOGO.....	p. 173-191
<i>Moussa COULIBALY, Nafolo Drissa YEO, Rosalie Gazalo ZOHOURE</i>	
LA NOIX DE CAJOU : ACTEURS ET PROCESSUS D'ACHEMINEMENT DES ZONES DE PRODUCTION DE BOUNDIALI VERS LE PORT D'ABIDJAN .....	p. 192-205
<i>Koulai Hervé YRO, Amara KONE</i>	

### Philosophie

PLÉBISCITE DES COUPS D'ÉTAT EN AFRIQUE : LE MILITAIRE, HOMME PROVIDENTIEL ?.....	p. 206-223
<i>Juste Joris TINDY-POATY</i>	

### Lettres modernes

DYNAMIQUE LITTERAIRE ET EXERCICE DU POUVOIR DANS LA SOCIETE AKAN : CAS DE « LA LEGENDE BAOULE » EXTRAIT DE "LEGENDES AFRICAINES" DE BERNARD DADIE .....	p. 224-239
<i>Mafiani N'Da KOUADIO</i>	

### Sociologie et anthropologie

ROLE ET INTEGRATION DE LA FEMME RURALE DANS LA VIE SOCIOECONOMIQUE FAMILIALE A MADANA AU	
---	--

TCHAD.....	p. 240-251
<i>Tchago NDIKWE, Marina DOUBE</i>	
INFLUENCE DU GENRE DANS LE DEVELOPPEMENT ET LA DOCUMENTATION DES INNOVATIONS LOCALES POUR LA PROMOTION DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU NORD-BENIN.....	p. 252-274
<i>Georges DJOHY</i>	

## **ROLE ET INTEGRATION DE LA FEMME RURALE DANS LA VIE SOCIOECONOMIQUE FAMILIALE A MADANA AU TCHAD**

***Tchago NDIKWE, Marina DOUBE***

***Université de N'Djaména, Tchad***

**Résumé :** La présente étude analyse les facteurs qui limitent l'implication des femmes dans la gestion des affaires familiales notamment par leurs rôles. Les statuts des hommes et des femmes et leurs rôles assignés sont tout à fait disparates. Il s'agit ici d'appréhender le concept genre en tant que rapport de domination mais aussi en tant qu'ordre social. L'objectif visé par ce travail est d'analyser la contribution de la femme au fonctionnement familial et les facteurs qui entravent son implication dans la vie socioéconomique. La méthodologie adoptée comporte trois phases à savoir la recherche documentaire, la recherche empirique et l'analyse des données. Pour répondre aux questions et porter cette analyse, une recherche qualitative a été faite auprès de soixante-quatorze (74) personnes réparties dans sept (07) villages de la zone d'étude. Les enquêtes ont couvert la sous-préfecture de Madana dans le Logone Oriental. Les données ont permis de décrire les conditions de vie des femmes et la perception sociale de leurs rôles en matière d'intégration dans les affaires familiales et communautaires. Les résultats obtenus montrent que les pesanteurs socioculturelles et le bas niveau d'instruction des femmes sont les principaux facteurs qui déterminent leur implication à des prises de décisions familiales. En effet, la femme est victime des inégalités de genres fondées essentiellement sur le système patriarcal. Malgré les discriminations que subissent les femmes, elles sont sur la scène en ce qui concerne la production de culture de rente et des cultures vivrières.

**Mots-clés :** famille, femmes, genre, intégration, implication de la femme.

**Abstract:** This study analyzes the factors that limit the involvement of women in the management of family affairs, particularly through their roles. The statuses of men and women and their assigned roles are completely disparate. This involves understanding the concept of gender as a relationship of domination but also as a social order. The objective of this work is to analyze the contribution of women to family functioning and the factors that hinder their involvement in socio-economic life. The methodology adopted includes three phases, namely documentary research, empirical research and data analysis. To answer the questions and carry out this analysis, qualitative research was carried out with seventy-four (74) people spread across seven (07) villages in the study area. The surveys covered the sub-prefecture of Madana in Logone Oriental. The data made it possible to describe the living conditions of women and the social perception of their roles in terms of integration in family and community affairs. The results obtained show that socio-cultural constraints and the low level of education of women are the main factors that

determine their involvement in family decision-making. Indeed, women are victims of gender inequalities based essentially on the patriarchal system. Despite the discrimination that women suffer, they are on the scene with regard to the production of cash crops and food crops.

**Keywords:** family, women, gender, integration, women's involvement.

## Introduction

La politique nationale genre (PNG), en abordant la question de l'exercice des activités, ressort que la division sexospécifique du travail détermine la répartition des tâches entre les filles et les garçons, les hommes et les femmes. Inscrite dans le cadre des activités de production et de reproduction, cette différenciation permet d'assigner aux hommes les travaux de production formels et valorisés. Elle affecte aux femmes, des activités de maintien et de soins qui relèvent du registre des activités de reproduction non valorisées. Cette exception et certains cas particuliers observés ne font que confirmer la règle générale qui atteste de l'existence, au sein de la société tchadienne, d'inégalités et de disparités de genre (PNG, 2011, p. 12).

Dans les communautés tchadiennes, particulièrement dans la sous-préfecture de Madana, dans la province du Logone Oriental, la perception différenciée des rôles masculins et féminins est à la base de la répartition des tâches et de l'exercice du pouvoir. Ces rôles sociaux se traduisent par des stéréotypes qui définissent des portraits imagés. Ces constats posent le problème de l'intégration de la femme dans la vie socio-économique familiale. La question centrale qui a permis à la présente recherche d'aborder cette problématique est : quel est le rôle de femme dans la famille ? Comment joue-t-elle ce rôle dans sa famille et communauté ? Il importe alors d'enquêter sur cette catégorie sociale précise. Cette nécessité de mener des études sur les femmes « c'est bien pour contrebalancer le biais androcentrique et parvenir à une véritable anthropologie des sexes et de la société globale » (N.-C. Mathieu, 1991, p. 16). Considérer les femmes comme sujets d'analyse revient à montrer qu'elles ne sont pas que « des pions » dans un jeu masculin (E.A. Kobela, 2017, p. 38).

Les femmes apparaissent comme exclues des mécanismes de pouvoirs familiaux, communautaires et politiques dont le développement constitue un des éléments. Ainsi, la présente étude veut avoir des réponses sur les questions relatives au fonctionnement des familles notamment la manière dont les femmes apportent leur contribution au sein de cette structure sociale. Elle permet d'évaluer la situation des femmes par rapport à la question de leur intégration sociale et économique.

Pour analyser cette problématique transversale, cet article est structuré en trois parties. Il présente en premier, la méthode anthropologique et ses techniques de collectes de données sur le terrain. La deuxième partie s'articule autour de résultats obtenus et la

dernière partie concerne la discussion des résultats afin de mieux saisir la question du genre dans la sous-préfecture de Madana.

### **1. Démarques méthodologiques**

Tout travail de recherche scientifique obéit à un plan méthodologique que chaque chercheur est tenu de respecter afin d'aboutir à de bons résultats. Notre recherche comporte trois phases. La recherche documentaire était d'abord la première démarche ayant permis de collecter un certain nombre de données relatives au sujet. Elle permet aussi de prendre connaissance de ce qui a été entrepris ou écrit sur le sujet et permet d'orienter notre recherche. Elle contribue aussi à la construction théorique, au choix des documents à lire et à l'orientation de l'enquête sur le terrain. À cet effet, nous avons choisi les ouvrages généraux indispensables, les articles scientifiques, les journaux, les rapports d'études etc.

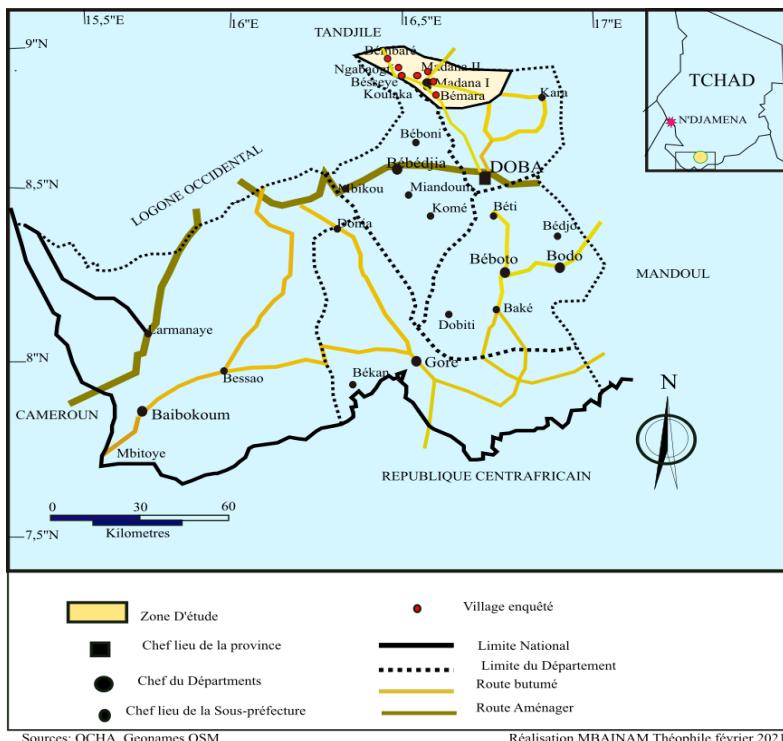
La deuxième phase est la recherche empirique dite encore la collecte de données sur le terrain. Étant donné que l'anthropologie est une science de terrain, toute analyse, tout résultat et toute conclusion doivent être avant tout et surtout le produit d'un travail mené au préalable sur le terrain.

Après la documentation et la collecte de données sur le terrain, la dernière étape de l'étude repose sur l'analyse des données. La méthode qualitative a été utilisée pour collecter les données car l'étude s'intéresse à un objet difficile à quantifier. Cette démarche repose sur l'observation participante, les entretiens et à l'analyse des données. Ainsi, la collecte des données relatives au sujet a été conditionnée par la présence sur le terrain dans la sous-préfecture de Madana, qui est une localité située à 45 kilomètres à la sortie Nord-Est de Doba.

Les enquêtes de terrain ont permis de parcourir les villages de Madana 1, Madana 2, Bemara 2, Koulaka 2, Besseye, Ngabaogti et Bembaré. Au total, soixante-douze (72) personnes ont été enquêtées. Les autorités traditionnelles (chefs de villages et leurs collaborateurs), les responsables religieux (prêtres et pasteurs), les chefs de ménages, les femmes mariées et veuves, les jeunes filles et garçons, les autorités administratives (le sous-préfet et son secrétaire) constituent la cible de l'enquête. Nous pouvions bien aller au-delà de ce nombre d'enquêtés mais ayant atteint la saturation des informations, nous avons arrêté les investigations.

Il faut noter que le choix de ces villages s'explique par le constat fait au sein de la sous-préfecture. En effet, nous étions témoins d'un refus catégorique des hommes de ces contrées dans la mise en œuvre d'un projet SILC Saving and Internal Community (Communauté d'Epargne et de Crédit Interne). Un projet ayant pour but d'aider les femmes dans leur autonomie économique et sociale. C'est ce qui nous a poussé à enquêter sur la situation des femmes dans cette sous-préfecture (Figure 1).

**Figure 1 : Carte de la zone d'étude**



Les enquêtes se sont déroulées en deux (2) phases. La première a duré du 28 mars au 30 avril 2020 et la seconde du 06 au 21 février 2021. Les données sont automatiquement transcrrites sur l'ordinateur pour être utiliser dans la présentation des résultats. L'analyse des résultats s'inspire de l'approche structuro-fonctionnelle fondée sur la théorie des rôles. Elle est l'œuvre de Parsons et Bales (1955) et se définit comme théorie globale de la famille et des rôles. Les résultats issus des travaux de terrain sont structurés autour de quatre axes.

## 2. Résultats

### **2.1. La famille, la cellule de base dans la société**

La famille est d'une valeur cardinale en ce sens que l'individu est toujours défini par rapport au groupe auquel, il appartient. La lignée tout autant que le clan et la tribu permettent d'acquérir le sens de la communauté. Au Tchad, on n'appartient pas seulement à la famille nucléaire mais à toute la lignée descendant du même arbre généalogique pour atteindre le clan, le village et même la ville (C. Witang, 2009, p. 1). La famille ne se compose donc pas seulement d'un père, d'une mère et des enfants mais

plutôt d'un groupe élargi à plusieurs personnes : frères, sœurs, oncles, tantes, neveux, nièces, etc. Il s'agit en réalité de tous les descendants d'un même ancêtre.

Dans plusieurs langues du Tchad, il n'existe même pas de mot pour désigner les cousins et les cousines, ils sont tous appelés frères ou sœurs. La famille représente finalement un cadre dans lequel une multitude d'individus plus ou moins rapprochés trouvent leur place. C'est pour cela que dès sa naissance, l'enfant n'appartient pas seulement à ses parents biologiques mais à tous. Il vit en étroite relation avec la famille élargie et même les voisins. Toutes ces personnes ont la responsabilité collective de veiller à l'encadrement et à l'éducation de l'enfant afin de faire de lui un élément prêt et capable de participer au développement de sa communauté.

En outre, l'éducation de l'enfant est fonction de son âge et la socialisation se fait de manière progressive. Jusqu'à cinq (5) ans, l'enfant est petit à petit introduit dans le cercle des adultes, aussi le père et la mère se chargent de l'initier aux valeurs culturelles en vigueur dans la communauté (A. Mbäïosso, 1990, p.72).

Dès la tranche d'âge comprise entre dix (10) et quinze (15) ans, la fille particulièrement va s'exercer aux activités ménagères de la famille. Elle va apprendre à maîtriser le foyer et à se préparer pour le mariage par une éducation sexuelle capable de lui apprendre à savoir entretenir son futur mari. « Au cours de cette période, elle (la jeune fille) reçoit une éducation sexuelle poussée : information sexuelle sur son cycle menstruel, connaissance de plantes aphrodisiaques et maîtrise des techniques du coït » (A. Mbäïosso, 1990, p.74). Pendant ce temps, le garçon de son côté, fait l'objet d'une formation aussi bien sur les plans théorique (jurisprudence coranique, devinettes, contes et légendes) que pratique (culture des champs et expertise dans la garde des animaux) (A. Mbäïosso, 1990, p.75). On remarque à ce niveau qu'il y a une différence de préparation selon qu'on est garçon ou fille. Les garçons se formant pour prendre des décisions et dominer alors que les filles se préparent à n'être que de bonnes épouses destinées à plaire à leurs futurs maris et être capables d'assumer tous les rôles qu'elles voient exercer leurs mères.

La phase de fin de puberté (de quinze à vingt ans) est l'étape de la responsabilité. C'est un moment important dans la responsabilisation et d'affirmation dans la société. Les garçons désormais jugés mûrs (physiquement et socialement) vont changer de statut et pouvoir se marier et perpétuer la lignée. Il est aussi important de signaler que l'éducation de l'enfant est jalonnée de rites d'intégration qui ont pour objectif, de le faire passer d'une classe d'âge à l'autre et d'acquérir un nouveau statut à l'intérieur de sa communauté. Ces rites de passage (initiation et circoncision pour les garçons et excision pour les filles), associent en même temps les mutilations physiques et l'enseignement des valeurs sacrées. Le but final étant de permettre aux nouveaux adultes de participer de manière pleine et totale à l'organisation de la société et ceci passe par l'exigence de procréation et de reproduction de la communauté (F. Diop, 2013, p.394).

Ce processus d'intégration de la fille ou du garçon, montre que la société tchadienne est de type patriarcal et possède une organisation très hiérarchisée. Les anciens instruisent les nouvelles générations dans la connaissance des us et coutumes de la communauté pour perpétuer la lignée. Cette instruction établit dès le départ sur le plan des relations femmes-hommes, une différence de préparation et de socialisation de la jeune génération. Les filles sont « conditionnées » à plaire aux hommes et à s'occuper des tâches domestiques alors que les garçons sont préparés à ne pas céder aux différentes agressions émotionnelles et physiques du monde environnant, à défendre l'honneur de la communauté (A. Mbaïosso, 1990, p.76). La société prépare le garçon à prendre en main les rênes de la communauté et à être des donneurs d'ordres et des responsables en chefs de leur société. Le mari idéal étant celui qui travaille et approvisionne la maison en nourriture et autres biens alors que la femme idéale doit savoir bien faire la cuisine, être propre, s'occuper de la maison et ne jamais sortir sans autorisation de son mari (M. Bovin, 1991, p. 270). L'initiation et la formation des filles et garçons les préparent à jouer des rôles spécifiques dans leur communauté que nous présentons au point suivant.

## ***2.2. Les rôles sociaux de la femme dans la famille et dans la société***

Dans toute société, chaque personne joue des rôles et remplit des fonctions diverses. Ces rôles sont liés à des comportements que chacun adopte et aux attentes de sa communauté. Ces attentes sont fonction du contexte socioculturel et de l'environnement particulier de chaque acteur social. En effet, chaque individu, femme ou homme, remplit trois rôles dans la société :

### **- Le rôle productif**

Le rôle productif comprend le travail exécuté contre paiement en nature ou en espèce. Il concerne la production de marchandises ayant une valeur d'échange ou la production de subsistance ou domestique qui a une valeur d'usage mais aussi une valeur d'échange potentielle. Pour les femmes impliquées dans la production agricole, il s'agit de leur travail comme fermières indépendantes, comme femmes de paysans et comme travailleuses auxquelles on paie un salaire. On peut parler dans ce sens des maraîchères qui produisent de légumes.

### **- Le rôle reproductif**

Le rôle reproductif évoque la responsabilité de mettre au monde et d'élever les enfants. Il couvre aussi les tâches domestiques entreprises par les femmes qui garantissent l'entretien et la reproduction biologique mais aussi le soin et l'entretien de la force de travail (le mari et les enfants en âge actif) et de la future force de travail (bébés et enfants en âge scolaire). Le rôle reproductif rempli par les hommes (éducation des garçons par exemple) est généralement moindre et/ou considéré comme non prioritaire par rapport à celui des femmes.

### **- Le rôle communautaire (rôle dans la société)**

Le rôle communautaire se rapporte aux activités d'administration de la communauté qui assurent à celle-ci services et cohésion. Ce rôle est assumé par les pouvoirs publics, par des groupements ou des personnes. C'est ce rôle que l'on endosse lorsqu'on s'exprime en tant que citoyen (ne). Les groupements permettent souvent de poser des questions d'ordre politique, de justice ou de droits de la personne humaine. Concernant les femmes, il s'agit souvent d'une extension de leurs rôles productifs. Elles assurent pour la consommation collective, la gestion et le maintien des ressources peu abondantes telles que l'eau, les soins de santé et l'enseignement.

Par contraste, le rôle communautaire rempli le plus souvent par des hommes consiste à organiser et gérer la société à un niveau politique plus formel (l'exercice de la justice par exemple). Il s'agit en général de travail payé, directement ou indirectement, au moyen de rétributions ou d'amélioration du statut et du pouvoir.

La répartition de ces trois (3) rôles entre hommes et femmes (et jeunes/vieux) est différente d'une époque à l'autre, d'un endroit à l'autre, d'une culture à l'autre, d'un milieu socio-économique à l'autre. Au-delà des constats des différences de rôles, il est nécessaire d'analyser les responsabilités liées à ces rôles, pour chaque groupe social (notamment les obligations sociales des hommes, la pression sociale opposée à l'évolution des rôles, etc.). Le biologique ne doit pas servir d'alibi pour l'exploitation des femmes ; mais en voulant minimiser l'importance du biologique, on risque de négliger l'originalité (méconnue et/ou dévalorisées) des femmes et leur importance dans les domaines de la famille et de la culture.

Un individu fait partie de nombreux groupes tout au long de sa vie : la famille, les associations, les clubs... La position qu'il occupe dans chacun de ces groupes est régie par un statut auquel correspond un rôle. En effet, un rôle se compose de toutes les activités qu'une personne est sensée accomplir compte tenu de son statut et des attentes de l'entourage.

### ***2.3. La femme et son intégration dans la vie socio-économique***

Les différentes recherches en sciences sociales affirment que le développement d'une société se mesure au degré d'implication de ses femmes. La participation de la femme au développement économique et social est devenue une nécessité. La femme est devenue une actrice du développement humain dans tous les secteurs à savoir l'éducation, la santé, les médias et la vie politique. Elle est considérée comme un pilier essentiel du progrès, du fait de l'important rôle qu'elle joue dans l'éducation des enfants dans la famille et la société en général. Dans le but de renforcer la position de la femme et de favoriser sa participation aux plans social, économique et politique, et face aux pressions qu'elle connaît dans le monde en général, et particulièrement en milieu rural, des politiques et programmes ont été mis en place. Ces efforts visent à garantir un meilleur avenir pour la femme, tout en réaffirmant leurs attachements aux principes des droits de l'homme.

La famille apparaît comme le lieu d'une exploitation et d'un rapport de pouvoir entre « classes de sexe » (B. Thorne & al., 1982, p.16). Il convient toutefois de nuancer cette analyse qui dresse une sorte de progression entre la situation des femmes au foyer et celle des femmes actives. Leur impact sur les rapports de pouvoir dans le couple n'est pas le même dans la mesure où, les femmes au foyer, ne disposent leur propre fortune.

Il s'agit encore là du patriarcat traditionnel qui n'a pas encore subi les transformations de la modernité (E. Macé, 2015, p. 157). Tenant en compte le contexte socio-économique et politique du lieu de la recherche, les enquêtes révèlent que les femmes sont exploitées, même au sein de leurs foyers. C'est pour cela qu'il est préférable qu'elles aient accès à des revenus propres pour augmenter leur capacité de négociation vis-à-vis de leurs maris ou de leurs familles. Marguerite Rollinde abonde dans ce sens et observe que l'acquisition des revenus est une bonne chose pour les femmes :

Par acquisition des revenus, le statut économique et social de la femme lui permet de participer à certaines prises de décision au sein de la sphère domestique... c'est une arme contre la pauvreté des femmes, une voie ouverte à la modernité avec ses avantages mais aussi ses contraintes (M. Rollinde, 2010, p. 32).

Les femmes assument déjà des responsabilités au sein de leurs familles, dans leurs communautés et dans la société civile. En temps de conflit, elles sont souvent la voie de la réconciliation. En temps de paix, leur présence dans les institutions locales rend celles-ci plus représentatives. Les travaux de terrain établissent que le statut de la femme a des racines culturelles profondes qui sont par nature lentes à changer. Ainsi, en promouvant chez les femmes la citoyenneté, le droit à la parole et l'accès aux responsabilités, on peut créer des sociétés plus dynamiques et des institutions plus résistantes et plus réactives.

#### **2.4. Des inégalités dans les instances de prise de décision**

Au Tchad, quelle que soit l'éthnie ou la religion considérée, le mode de pensée reste fondé sur la domination masculine et les rapports inégaux existent dans tous les domaines de la vie au détriment des femmes (ECOSIT3, 2013, E. A. Kobela, p. 9). Cela est confirmé par l'absence des femmes dans les organes de prise de décision car le constat laisse voir une lenteur, une timidité, moins encore une absence de la participation des femmes aux instances de prise de décision comme témoigne Milamem Félicité :

Dans le foyer, il y aura certes une collaboration entre l'homme et la femme mais cela ne donne pas droit à la femme de diriger le foyer. Depuis la nuit des temps, la femme ne prend pas la parole moins encore la décision en présence de l'homme. Il y a un adage de chez nous qui dit « Konkoundja noh tar-el » (la femme est comme une poule qui ne chante pas à haute voix). Si elle est impliquée dans les prises de décision, elle risque de tout gâcher car elle est trop fragile. La femme est la côte de l'homme certes laisser prendre de parole c'est autant la laisser prendre le dessus et cela ternit l'image de l'homme, chef de ménage.

Ce proverbe employé par notre enquêtée s'explique par le fait que la femme ne peut prendre de décisions du moment où l'homme demeure chef dans le ménage. Les femmes rurales sont largement mises à l'écart des prises de décisions familiales et communautaires. Or, dans la vision de la Politique Nationale du Genre (PNG), il est prévu que :

D'ici 2020, le Tchad est un pays débarrassé de toutes formes d'inégalités et d'iniquités de genre, de toutes formes de violences, où les hommes et femmes ont la même chance d'accès et de contrôle des ressources et participent de façon équitable dans les instances de prise de décisions en vue d'un développement durable (PNG,2011, p. 34).

Cependant faut-il le rappeler, ce développement pour qu'il soit durable doit nécessairement commencer par l'implication des femmes dans les prises de décisions au niveau familial car elle constitue la base de toute chose. Après avoir présenté les résultats de la recherche, la discussion sera abordée au point suivant. Ceci permet de confronter les résultats à ceux d'antérieurs.

### **3. Discussion**

Après la situation de la femme dans la famille de manière générale, l'intérêt est porté sur la situation des femmes rurales et de la sous-préfecture de Madana spécifiquement. L'accent est mis sur les facteurs qui influent sur la structure des rôles de la femme dans la société. Il s'agit notamment du niveau d'instruction de la femme et de son statut dans la société. La discussion s'achève sur la perception de la communauté sur l'intégration de la femme dans les affaires familiales.

#### ***3.1. Le niveau d'instruction de la femme***

L'analphabétisme est un frein réel pour les femmes rurales en général et celles de la sous-préfecture de Madana en particulier. Les statistiques indiquent qu'en 2004 au Tchad 44% des femmes sont analphabètes contre 69% d'hommes (UNESCO 2021). Pour la fréquentation de l'école primaire, on dénombre 49% d'hommes contre 38% de femmes et pour le niveau secondaire, la proportion est de 30% pour les hommes et 18% pour les femmes. Les disparités dans l'accès à l'éducation sont marquées par un déficit de parité persistant, accentué par les inégalités d'accès selon les ressources de parents et le milieu de résidence (urbain/rural). Mingalar Cécile nous dit :

Nous les filles, nous ne sommes pas traitées de la même manière que nos frères garçons. Et les parents nous disent souvent que la fille ne va pas loin à l'école ici au village. Le moment venu, elles sont appelées à gérer leur foyer. Parfois, nous partons sans inscription et après les fêtes de fin d'année, on nous renvoie parce qu'on n'a pas payé la scolarité. Nous sommes obligées de regagner la maison et aider nos mères dans les travaux ménagers.

D'autres facteurs socioculturels et économiques expliquent les inégalités et disparités sexospécifiques dans l'éducation. Il s'agit des difficultés économiques liées au faible

pouvoir d'achat des parents et à l'insécurité alimentaire (manque de cantine scolaire), du travail rémunéré ou non rémunéré des enfants, de l'éloignement des écoles et de l'accès au transport. L'emploi du temps chargé des femmes et des filles et les mariages précoces ou forcés sont aussi déterminants (OCHA, 2014, p.7). Il faut ajouter en outre que les stéréotypes sexistes, les viols et harcèlements sexuels limitent l'accès des filles et des femmes aux facilités éducationnelles. Le point suivant mettra l'accent sur la femme et son statut au sein de la famille.

### ***3.2. La femme et son statut dans la famille***

Un statut correspond à une position plus ou moins valorisée socialement. Traditionnellement, les hommes et les femmes ont des rôles différents dans la plupart des cultures. Dans la société africaine, les femmes assurent les travaux ménagers, la cuisine en plus de la reproduction et de l'éducation des enfants. Alors que les hommes chargés d'apporter les ressources pour entretenir le ménage, occupent des fonctions productives. De ce fait, la femme dans la société traditionnelle a une responsabilité sociale.

Dans les sociétés traditionnelles, les rôles sociaux sont peu nombreux, se réduisent essentiellement au rôle assigné dans la famille et par la profession (ou la position sociale). En Afrique, la femme dès la naissance est considérée comme un sexe faible par rapport à l'homme. La société lui confère déjà un statut "minorisé" soutenu par les institutions traditionnelles et coutumières. C'est avec cette idée de statut et droits inférieurs à ceux de l'homme, qu'elle se forgera au cours de sa vie. Dans sa tête déjà elle doit accepter cette condition d'infériorité qui lui a été imposée.

De ce qui précède, la femme est psychologiquement préparée à cette condition de femme soumise et obéissante. Quant à l'homme il perçoit ce fait comme une chose tout à fait naturelle et donc normale (pour emprunter le terme de Durkheim) compte tenu des différences biologiques.

### ***3.3. La perception de la communauté sur l'intégration de la femme dans les décisions familiales***

D'après les données de l'enquête, on constate que la majorité des décisions sont masculines. Certaines femmes sont très favorables à leur intégration dans les instances de prise de décisions familiales. D'autres justifient qu'elles ne sont pas au même titre que les hommes pour pouvoir s'impliquer dans les prises de décisions familiales et communautaires. Comme le souligne Tamadji Rachel :

Dans la famille, la femme doit se soumettre. Le complexe d'infériorité fait qu'elle n'a pas droit à la parole. Tout ce qui concerne les décisions est pris et suivi par l'homme. Après la récolte par exemple, l'homme vend les bœufs, les chevaux et de prendre une deuxième épouse sans consulter la première femme.

Même si les femmes ne sont pas impliquées dans de prises de décisions, elles assument convenablement leurs responsabilités. L'image qu'elles projettent est à saluer. L'étude

nous a permis d'identifier les hommes qui sont défavorables à l'intégration des femmes dans les instances de prise de décisions. Ceux qui sont défavorables ont avancé les arguments suivants : manque de respect à la culture, renversement des rôles, pas de secret, la jalouse, les problèmes familiaux, l'arrogance, l'insoumission, dans les structures de base.

Le problème se situe surtout au niveau des femmes qui n'ont pas confiance en elles-mêmes et cela se répercute sur la jeunesse. Dans cette logique, on comprend que la perception de cette jeunesse à l'égard des femmes est négative. Celles-ci sont jugées non-dignes de jouer un rôle dans les prises de décisions et cela peut se perpétuer de génération en génération. Dans le contexte actuel de la vision Genre et Développement où les femmes sont appelées à participer au même titre que les hommes à toutes les activités socio-politico-économiques, il y a un problème constaté que dans la mentalité des populations, les femmes ne sont pas autorisées à jouer un certain nombre de rôles dans les familles et communautés.

### **Conclusion**

Ce travail de recherche a permis de dégager les problèmes que rencontrent les femmes dans le quotidien. Il a mis en exergue les contraintes de leur intégration dans la vie socioéconomique familiale dans les milieux ruraux sur la base d'une analyse anthropologique. Les rôles et statuts des femmes dans la famille, la perception de la société sur leur implication dans les affaires familiales sont liés aux facteurs socioculturels et au niveau bas d'instruction des femmes. Les communautés concernées par la présente étude étant de type patriarcal comme dans la plupart des sociétés africaines, l'homme assoit sa suprématie sur tous les membres de la famille par le fait qu'il est le mari, le père, le chef de ménage et c'est lui qui assure et gère les autres.

L'implication des femmes dans les affaires est faible à cause de multiples facteurs notamment la tendance de méconnaître la capacité des femmes comme contribuable aux activités familiales caractérisée par la discrimination du genre féminin. Le bas niveau d'éducation est relevé par les différentes statistiques officielles. L'effectif faible des filles devient alarmant aux niveaux du secondaire et du supérieur. La culture tchadienne accorde à la femme un rôle important dans la famille du fait de sa participation à l'économie familiale, à l'éducation des enfants, au développement des relations sociales, etc. Néanmoins, ce rôle s'éclipse lorsqu'il s'agit de des décisions relatives à son épanouissement.

Loin de méconnaître et de manquer du respect aux normes et valeurs traditionnelles et sociétales, cette étude suggère qu'on implique les femmes à tous les niveaux de la vie familiale et communautaire. Les femmes elles-mêmes doivent briser ce manque de confiance en elles et réaliser que la bonne marche de la famille, sa structure et son fonctionnement dépend de la participation de tous.

### Références bibliographiques

- BOVIN Mette, 1991, « Mariages de la maison" et "mariages de la brousse" dans les sociétés Peule, WoDaabe et Kanuri autour du lac Tchad », in NICOLE Echard., Les relations hommes-femmes dans le bassin du lac Tchad, Actes du IVème Colloque Méga-Tchad Paris, ORSTOM, p. 1-14.
- DIOP Fatou, 2013, « Genre et stérilité au Sénégal : la maternité et la question en question » in *La recherche féministe francophone, Langue, identités et enjeux*, Paris, Karthala, p. 391-403.
- DURKHEIM Emile, 1985, *Les règles de la méthode sociologique*. Paris, Payot, 157 p.
- INSEED, 2004, Deuxième Enquête Démographique et de Santé (EDST 2), Rapport final, 432 p.
- INSEED, 2013, Troisième Enquête sur la Consommation et le Secteur Informel au Tchad (ECOSIT 3), Rapport final, 102 p.
- KOBELA Emmanuel Alain, 2017, *Impact des projets de développement sur la qualité de vie des femmes : l'exemple du PRODELKA au Tchad*, Thèse de doctorat en Sociologie, Université de Bretagne Occidentale, 371 p.
- MACE Éric, 2015, *L'après-patriarcat*. Paris, Seuil, 180 p.
- MATHIEU Nicole-Claude, 1991, *L'anatomie politique : catégorisation et idéologie du sexe*, Paris, Côté-femmes, 1991, 293 p.
- MBAIOSSO Adoum, 1990, *L'éducation au Tchad : bilan, problèmes et perspectives*, Paris, Karthala, 271 p.
- PARSONS Talcott et BALES Robert Freed (eds), 1955, *Processus familial, de socialisation et d'interaction*, New York, Free Press, 422 p.
- Politique Nationale du Genre Tchad, 2011, 58 p.
- ROLLINDE Marguerite, 2010, *Genre et changement social en Afrique*, Paris, Editions des archives contemporaines/Agence Universitaire de la Francophonie Coll. manuels, 122 p.
- THORNE Barrie et YALOM Marilyn, 1982, *Repenser la famille : quelques questions féministes*, New York, Longman, 272 p.
- WU-TANG Clan, 2009, *La culture indépendante*, New York, Free Press, 36 p.